



Traduction proposition St-Gall

Conformément à la décision prise lors de notre AD aujourd'hui à Wildhaus, nous soumettons la motion suivante concernant la DLC à l'attention de l'AD de la FSEC du 14 mars 2026 :

Nous demandons que 2 à 3 caractéristiques mesurées (hauteur au garrot, longueur et largeur du bassin) soient également prises en compte dans l'évaluation de l'extérieur lors de la DLC.

Cela permettra de disposer d'au moins une base de données pour les facteurs de correction ultérieurs.